

OUI, j'adhère à FFB ARTISANS GRAND PARIS

en tant que membre actif

► **Je suis artisan travaillant seul** (*je n'ai pas de salarié*) **ou je suis en cours de création de mon entreprise** : je joins à mon bulletin d'adhésion, le règlement de la cotisation annuelle de **250 €** par chèque bancaire à l'ordre de FFB ARTISANS GRAND PARIS.

► **Je suis employeur** (*j'ai au moins un salarié*) : je m'engage à acquitter auprès de la Caisse Congés Intempéries BTP - Région de Paris (CIBTP-Paris) la cotisation au taux de **1,13 %** de la masse salariale de mon entreprise.

Cette cotisation figurera sur mon prochain bordereau d'appel à cotisation de la CIBTP-Paris.

en tant que membre associé

(*mon activité ne relève pas du secteur du bâtiment mais est proche par les services fournis*)

► **Je joins à mon bulletin d'adhésion, le règlement de la cotisation annuelle de 250 €** par chèque bancaire à l'ordre de FFB ARTISANS GRAND PARIS.

L'adhésion à FFB ARTISANS GRAND PARIS est valable pour une période de douze mois consécutifs. Elle est renouvelable par tacite reconduction à date anniversaire. Sa résiliation est effective après l'envoi, au moins un mois avant la date d'échéance, d'un courrier recommandé AR.

Date

Signature et Cachet de l'entreprise

Raison sociale :

Nom du dirigeant : Prénom :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal : Ville :

Téléphone Portable Fax

Mail : Site internet.....

Numéro Siret (14 chiffres) :

Numéro Caisse Congés Intempéries BTP

Capital (en Euros) Code APE.....

Date création : En cours de création

Forme juridique (1) Nombre de salariés

Activité principale :

(1) Joindre une copie de votre carte d'immatriculation au registre des métiers et/ou un extrait KBIS

Bulletin d'adhésion et règlement joint (*uniquement pour l'artisan travaillant seul*) à retourner à
FFB ARTISANS GRAND PARIS – 10 Rue du Débarcadère – 75852 Paris Cedex 17